



Kanton Bern
Canton de Berne

Rapport de gestion et comptes annuels de l'exercice 2021 du canton de Berne

Récapitulatif

Administration des finances
du canton de Berne

557.024



Table des matières

Comptes annuels	2
Résultats	3
Compte de résultats	4
Compte des investissements	4
Découvert du bilan/Capital propre	5
Endettement brut	5
Solde de financement	6
Impôts	7
Dépenses destinées à maîtriser la pandémie de COVID-19	8
Dépenses par secteur d'activité	9
Calcul des coûts/des prestations	10
Groupes de produits	11
Charges par groupes de matières	15
Revenus par groupe de matières	16
Endettement net	17
Endettement net par habitant-e	17
Charge des intérêts	18
Charge des intérêts par habitant-e	18
Quote-part de l'endettement II et frein à l'endettement appliqué au compte des investissements	19
Structure du rapport de gestion	21

Comptes annuels

Excédent de charges

Le canton de Berne clôture son exercice sur un résultat négatif: l'excédent de charges s'élève à CHF 63 millions.

Amélioration par rapport au budget

Par rapport au budget qui prévoyait un excédent de charges de CHF 549 millions, cela représente une amélioration de CHF 486 millions du solde. Celle-ci s'explique principalement par le sextuple versement au titre de la distribution du bénéfice de la Banque nationale suisse (BNS) à hauteur de CHF 484 millions (budget: CHF 244 mio), un montant supérieur des revenus fiscaux (CHF 109 mio, parts aux revenus de la Confédération comprises) et des subventions cantonales inférieures aux prévisions (CHF 123 mio).

Investissements

Au compte des investissements, les dépenses s'élèvent à CHF 544 millions et les recettes à CHF 133 millions: l'investissement net est donc de CHF 412 millions.

Degré d'autofinancement

Avec les résultats enregistrés au compte de résultats et au compte des investissements, l'autofinancement est de CHF 297 millions.

Si l'autofinancement est inférieur à l'investissement net, il en résulte un déficit de financement qui contraint le canton de Berne à accroître sa dette. Avec un degré d'autofinancement de 72 pour cent, l'investissement net ne peut être financé en totalité par des fonds propres en 2021. L'insuffisance de financement atteint CHF 115 millions.

Evolution de la dette

La dette cantonale (endettement brut I) inclut les engagements courants, les engagements financiers à court et long termes, moins les instruments financiers dérivés ainsi que les subventions d'investissement promises à des tiers et inscrites au passif. Elle augmente de CHF 95 millions par rapport à l'année précédente et se situe à CHF 6858 millions. Les provisions diminuent de CHF 56 millions, en particulier à cause des effets exceptionnels de la pandémie de COVID-19. L'endettement brut II (endettement brut I plus provisions) augmente ainsi de CHF 39 millions par rapport à l'année précédente, pour atteindre CHF 8840 millions.

Résultats

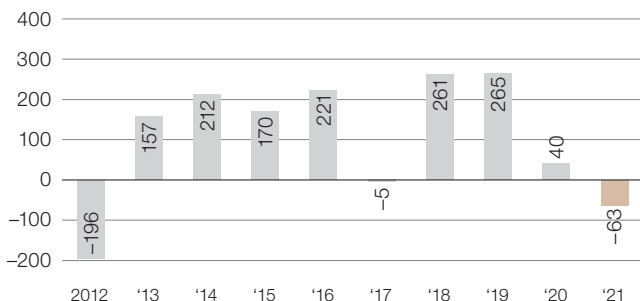
Etat en millions CHF	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Compte de résultats			
Charges	-11 904	-11 921	-12 170
Revenus	11 945	11 372	12 106
Résultat total du compte de résultats	40	-549	-63
Compte des investissements			
Dépenses	-511	-516	-544
Recettes	120	115	133
Investissement net	-391	-401	-412
Frein à l'endettement appliqué au compte des investissements			
Résultat du compte de résultats	40	-549	-63
Amortissements du patrimoine administ- ratif	331	346	360
Prélèvement sur la réserve de réévalua- tion	0	0	0
Compensation du déficit de 2019	0	0	0
Autofinancement	371	-203	297
Investissement net	-391	-401	-412
Solde de finance- ment	-20	-604	-115
Degré d'autofinan- cement en %	95 %	-51 %	72 %
Endettement brut II	-8 801	-9 196	-8 840
Bilan			
Patrimoine financier	5 843	5 258	5 670
Patrimoine administ- ratif	6 989	7 474	7 005
Total des actifs	12 832	12 732	12 675
Capitaux de tiers	-12 150	-11 989	-12 032
Capital propre	-682	-743	-643
Total des passifs	-12 832	-12 732	-12 675

Les différences éventuelles sont dues à la présentation en chiffres ronds.

Compte de résultats

Le compte de résultats dégage un excédent de charges de CHF 63 millions

en millions CHF

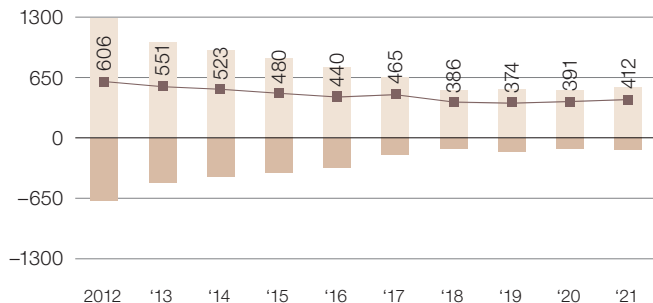


Le compte de résultats clôture sur un excédent de charges, le solde étant toutefois meilleur de CHF 486 millions au montant budgété.

Compte des investissements

L'investissement net atteint CHF 412 millions en 2021

en millions CHF



■ Dépenses

■ Recettes

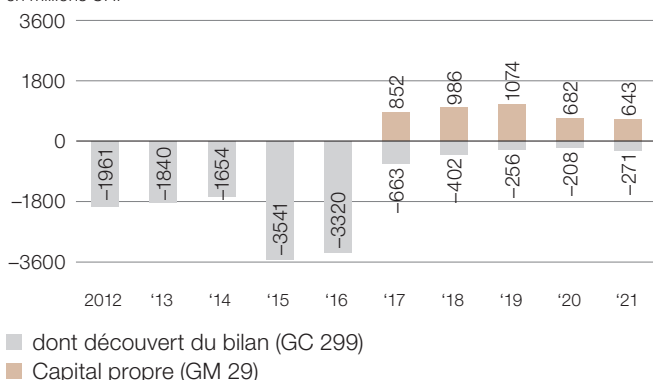
■ Investissement net

Les dépenses d'investissement s'élèvent à CHF 544 millions et les recettes d'investissement à CHF 133 millions. Le montant de l'investissement net est donc supérieur de CHF 21 millions à celui de 2020.

Découvert du bilan/Capital propre

Le bilan à fin 2021 présente un capital propre de CHF 643 millions

en millions CHF

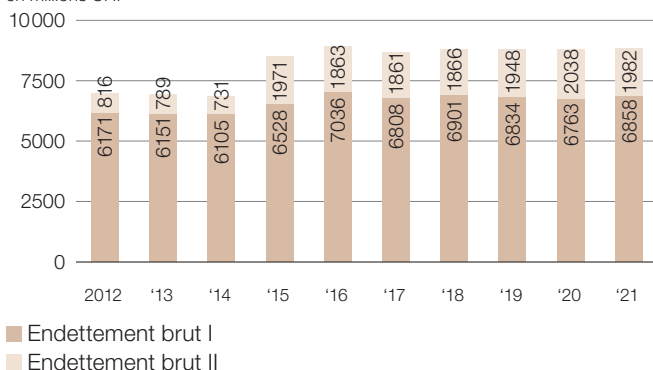


Avec un découvert du bilan de CHF -271 millions, le capital propre au 31 décembre 2021 s'élève à CHF 643 millions.

Endettement brut

L'endettement brut II s'élève à CHF 8840 millions

en millions CHF

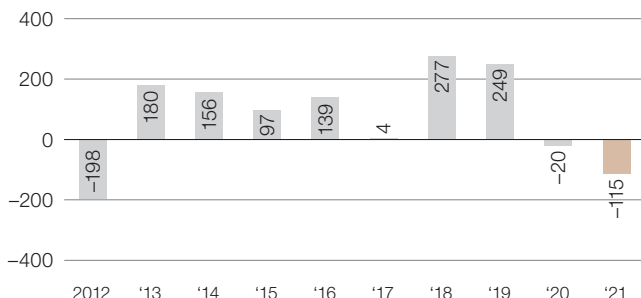


L'endettement brut II (endettement brut I plus provisions) enregistre une hausse de CHF 39 millions par rapport à 2020, pour atteindre CHF 8840 millions.

Solde de financement

Solde de financement négatif

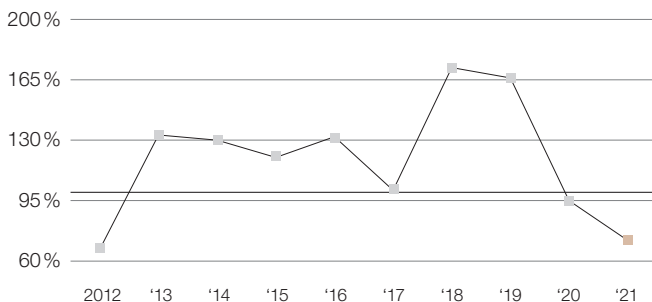
en millions CHF



L'insuffisance de financement est de CHF 115 millions, alors que le budget prévoyait CHF 604 millions. Cela représente donc une amélioration de quelque CHF 490 millions du solde de financement.

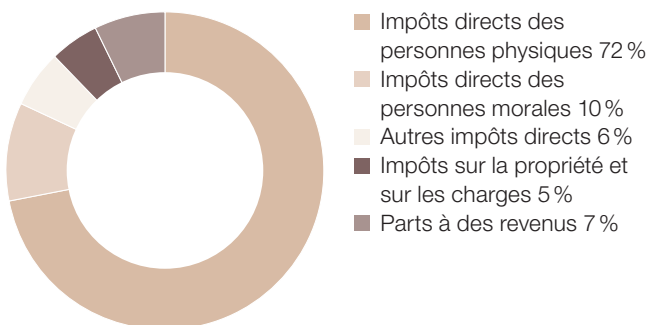
Degré d'autofinancement

Le degré d'autofinancement est de 72 pour cent



Le degré d'autofinancement exprime l'autofinancement (résultat total du compte de résultats plus amortissements sur le patrimoine administratif, moins dissolution des subventions d'investissement portées au passif et prélèvement sur la réserve de réévaluation) en pourcentage de l'investissement net. Comme l'année précédente, il n'est pas possible de financer intégralement l'investissement net par des fonds propres. Le financement de l'investissement net par des capitaux de tiers entraîne un nouvel endettement.

Impôts



Produit de l'impôt

en millions CHF

Impôts directs des personnes physiques	4 306.1
Impôts directs des personnes morales	578.1
Autres impôts directs	380.4
Impôt sur la propriété et sur les charges	277.9
Parts à des revenus	405.6
Total	5 948.2

Dépenses visant à maîtriser la pandémie de COVID-19

Les dépenses (provisions comprises) engagées depuis le début jusqu'au 31 décembre 2021 pour maîtriser la pandémie totalisent CHF 438 millions

en millions CHF

Autorités et Chancellerie d'Etat	3.2
Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement	112.4
Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration	260.4
Direction de l'intérieur et de la justice (y comp. Bureau cantonal pour la surveillance de la protection des données)	0.6
Direction de la sécurité	4.3
Direction des finances	0.1
Direction de l'instruction publique et de la culture	17.2
Direction des travaux publics et des transports	39.2
Contrôle des finances	0.0
Autorités judiciaires et Ministère public	0.4

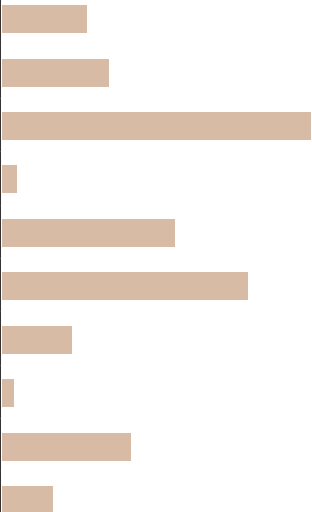
Les dépenses (provisions incluses) visant à maîtriser la pandémie de COVID-19 totalisent CHF 118 millions dans les comptes de 2021. Elles comprennent en particulier les postes suivants:

- CHF 55 millions : aides économiques et contributions pour des cas de rigueur ;
- CHF 48 millions : mise en œuvre de la stratégie de vaccination;
- CHF 19 millions : renforcement des structures de test et de la gestion des contacts ;
- CHF 19 millions : couverture de déficits dans le domaine des transports publics ;
- CHF 12 millions : versements extraordinaires au Fonds d'encouragement des activités culturelles ;
- CHF –34 millions : dissolution de provisions pour compenser les pertes de recettes des hôpitaux et des maisons de naissance répertoriés.

Dépenses par secteur d'activité

La formation, la prévoyance sociale et la santé sont les secteurs prépondérants des finances cantonales

en CHF

Administration générale		7.1
Ordre et sécurité publics		8.9
Formation		25.9
Culture, Sport et loisirs, Eglise		1.2
Santé		14.5
Prévoyance sociale		20.6
Trafic		5.8
Protection de l'environnement et aménagement du territoire		1.0
Economie publique		10.8
Finances et impôts		4.2

Le graphique ci-dessus montre comment une dépense de CHF 100 engagée par le canton de Berne se répartit entre les différents secteurs d'activité.

Ces chiffres sont calculés sur la base de la comptabilité financière de l'Administration fédérale des finances et intégrés à la statistique financière suisse. Celle-ci repose sur la classification fonctionnelle du modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2).

Calcul des coûts/des prestations

Coûts et rentrées financières des groupes de produits par secteur d'activité

en millions CHF	Coûts	Rentrées financières
Administration générale	-759.6	260.2
Ordre et sécurité publics	-1 051.8	861.7
Enseignement et formation	-2 880.9	608.0
Culture, sports et loisirs, Eglises	-144.3	3.9
Santé	-1 367.5	88.7
Sécurité sociale	-3 168.1	1 216.5
Transports	-746.1	312.7
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-180.9	151.0
Economie	-663.9	489.9
Finances et impôts	-219.8	7 040.4

Les prestations du canton de Berne sont présentées depuis 2005 sous forme de produits, eux-mêmes réunis en groupes de produits. Le Grand Conseil pilote les finances et les prestations par le biais des groupes de produits.

Le graphique ci-dessus récapitule les groupes de produits dans les secteurs d'activité utilisés dans la classification fonctionnelle. Le calcul des coûts affecte les coûts et les rentrées financières objectifs à ces groupes de produits. Pour des raisons techniques, ces chiffres diffèrent en partie de ceux de la comptabilité financière. Le graphique n'inclut pas les comptes spéciaux pour lesquels il n'existe pas de calcul des coûts.

Tous les groupes de produits sont listés ci-après. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le volume 2 du rapport de gestion.

Groupes de produits

Administration générale

en millions CHF

Surveillance des finances	-4.0
Informations géographique	-8.9
Gestion des biens immobiliers	-412.9
Informatique et organisation	-39.1
Personnel	-15.2
Soutien du Conseil-exécutif et du Grand Conseil	-19.4
Total solde II	-499.4

Ordre et sécurité publics

en millions CHF

Poursuites et faillites	12.1
Population	-17.6
Sécurité civile, sport et affaires militaires	-4.6
Protection des données	-1.2
Tenue du registre foncier	110.0
Registre du commerce	1.3
Soutien de la direction (DIJ)	-2.3
Direction de la magistrature (JUS)	-12.0
Soutien aux fonctions de direction, fonds et juridiction administrative (DSE)	-14.4
Exécution judiciaire	-108.7
Police	-305.3
Préfectures	-12.8
Ministère public	-25.1
Pilotage de l'administration décentralisée et des ressources	-26.3
Circulation routière et navigation	293.9
Juridiction administrative	-14.6
Justice administrative interne à l'administration et prestations juridiques (DIJ)	-1.7
Juridictions civile et pénale	-60.8
Total solde II	-190.1

Enseignement et formation

en millions CHF

Soutien aux fonctions de direction et prestations juridiques (INC)	-16.9
Enseignement supérieur	-625.3
Ecoles moyennes et formation professionnelle	-598.1
Ecole obligatoire et offres périscolaires	-985.4
Services centralisés	-47.2
Total solde II	-2 272.9

Culture, sports et loisirs, Eglises

en millions CHF

Relations entre l'État, les Églises et les autres communautés religieuses	-73.8
Culture	-66.6
Total solde II	-140.4

Santé

en millions CHF

Soutien aux fonctions de direction, prestations juridiques et services généraux (DSSI)	-22.0
Protection de la santé et service sanitaire	-46.3
Santé publique	-1 198.8
Sécurité des médicaments/Assurance-qualité	-2.0
Protection des consommateurs et de l'environnement	-9.7
Total solde II	-1 278.7

Sécurité sociale

en millions CHF

Aide aux personnes ayant des besoins particuliers de soins, d'assistance ou de formation	-835.2
Assurance-chômage	-19.6
Mesures différenciées d'aide à la jeunesse	-2.8
Intégration et action sociale	-369.3
Protection de l'enfance et encouragement de la jeunesse	-3.0
Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	-141.3
Mise en œuvre des prescriptions sur les assurances sociales	-580.3
Total solde II	-1 951.6

Transports

en millions CHF

Soutien à la direction (DTT)	-18.9
Infrastructures	-139.4
Transports publics et coordination des transports	-273.0
Juridiction administrative et prestations juridiques (DTT)	-2.2
Total solde II	-433.4

Protection de l'environnement et aménagement du territoire

en millions CHF

Organisation du territoire et affaires communales	-15.8
L'environnement et de l'énergie	-22.7
Forêt et dangers naturels	-32.4
Eaux et déchets	40.9
Total solde II	-29.9

Economie publique

en millions CHF

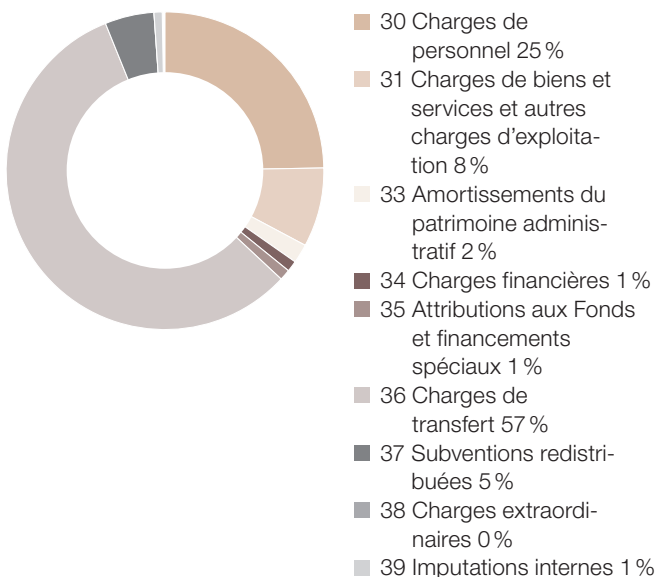
Soutien aux fonctions de direction (DEEE)	-12.0
Agriculture	-37.1
Nature	-25.8
Service vétérinaire	-6.2
Développement et surveillance économique	-92.9
Total solde II	-174.0

Finances et impôts

en millions CHF

Péréquation financière Confédération – canton / canton – communes	927.8
Prestations de services finances du groupe	549.7
Gestion interne de la Direction, politique financière et droit (FIN)	-4.1
Impôts et prestations de services	5 347.1
Total solde II	6 820.6

Charges par groupe de matières

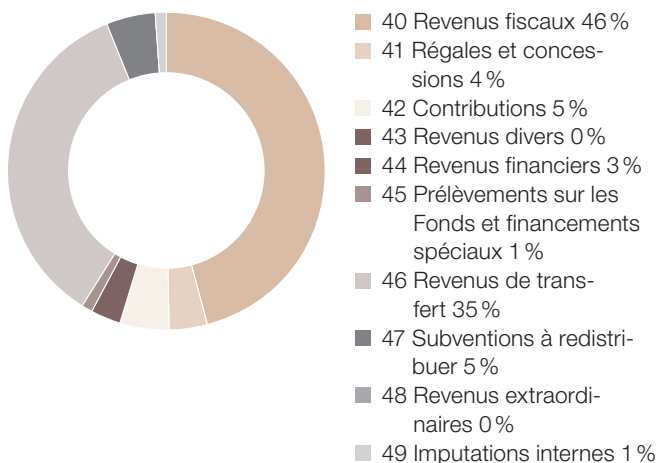


Groupe de matières (charges)

en millions CHF

30 Charges de personnel	3 079.3
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	969.2
33 Amortissements du patrimoine administratif	283.7
34 Charges financières	75.7
35 Attributions aux Fonds et financements spéciaux	125.1
36 Charges de transfert	6 885.9
37 Subventions redistribuées	584.2
38 Charges extraordinaires	15.6
39 Imputations internes	150.9
Total	12 169.5

Revenus par groupe de matières



Groupe de matières (revenus)

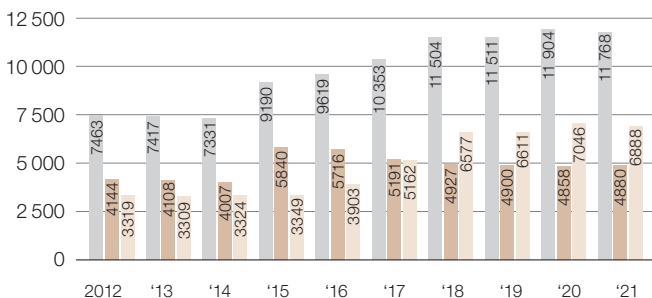
en millions CHF

40 Revenus fiscaux	5 542.5
41 Régales et concessions	542.9
42 Contributions	627.3
43 Revenus divers	3.2
44 Revenus financiers	311.2
45 Prélèvements sur les Fonds et financements spéciaux	107.9
46 Revenus de transfert	4 233.9
47 Subventions à redistribuer	584.2
48 Revenus extraordinaires	2.3
49 Imputations internes	150.9
Total	12 106.3

Endettement net

L'endettement net s'élève à CHF 4880 millions fin 2021

en millions CHF

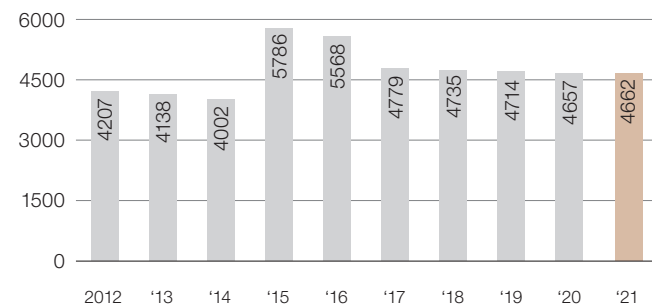


L'endettement net (représenté en marron) s'obtient en soustrayant le capital financier (en beige) des capitaux de tiers sans les subventions d'investissement inscrites au passif (en gris). Il augmente de CHF 22 millions par rapport à l'année précédente.

Endettement net par habitant-e

L'endettement net par habitant-e augmente de CHF 5

en CHF

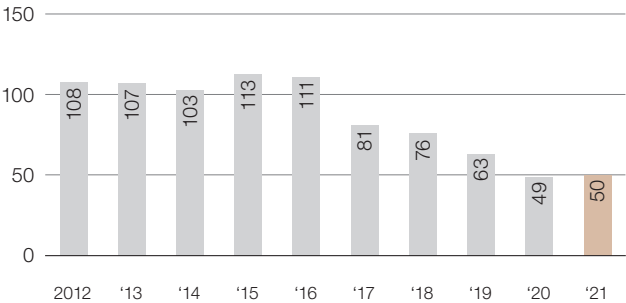


Fin 2021, l'endettement net par habitant-e du canton de Berne s'établit à CHF 4662.

Charge des intérêts

La charge des intérêts s'élève à CHF 50 millions en 2021

en millions CHF

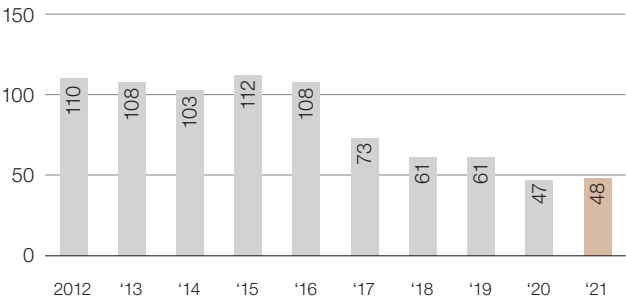


L'absence d'acquisition de capitaux l'année précédente s'est répercutée positivement sur les charges financières. Par contre, le Conseil-exécutif a fixé à zéro pour cent l'intérêt moratoire sur les impôts à encaisser pour l'année fiscale 2020, à titre de mesure de lutte contre la pandémie de COVID-19. Il en résulte une légère hausse d'environ CHF 1 million de la charge des intérêts.

Charge des intérêts par habitant-e

La charge des intérêts par habitant-e augmente de CHF 0,3 par rapport à l'année précédente

en CHF

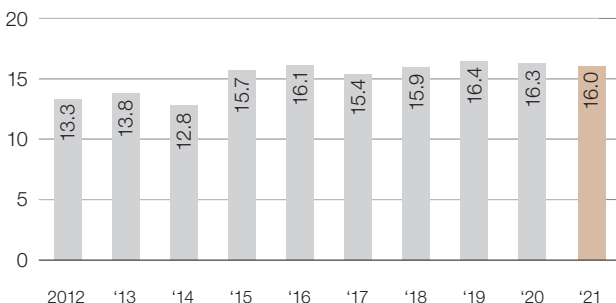


En 2021, le canton de Berne a déboursé CHF 48 par habitant-e au titre des intérêts de sa dette.

Quote-part de l'endettement II et frein à l'endettement appliqué au compte des investissements

Le frein à l'endettement s'applique au compte des investissements lorsque la quote-part d'endettement II dépasse 12 pour cent

en pourcentage



La quote-part d'endettement II indique la dette brute II en pourcentage du revenu cantonal. En 2021 elle atteint 16,0 pour cent.

Les présents chiffres de comptes ne respectent pas les dispositions constitutionnelles du frein à l'endettement appliqué au compte de résultats¹⁾ conformément à l'article 101a de la Constitution du 6 juin 1993 du canton de Berne (ConstC; RSB 101.1).

Lors de l'adoption du budget 2021, durant sa session d'hiver 2020, le Grand Conseil a approuvé à la majorité requise des trois cinquièmes de ses membres un excédent de charges de quelque CHF 549 millions. L'excédent de charges des comptes de 2021 ne doit donc pas déjà être intégralement reporté au budget du deuxième exercice suivant (2023) (art. 101a, al. 2 ConstC) : conformément à l'article 101a, alinéa 3 ConstC, il peut être amorti dans un délai de quatre ans. Il faudra en tenir compte pour l'élaboration du budget 2023 et du plan intégré mission-financement 2024 à 2026.

Le déficit de financement de CHF 115 millions enregistrée en 2021 ne respecte pas non plus les dispositions constitutionnelles du frein à

1) Lors de l'introduction du MCH2/IPSAS, l'appellation « compte de fonctionnement » utilisée dans la Constitution cantonale a été remplacée par « compte de résultats ».

l'endettement appliqué au compte des investissements (art. 101b ConstC).

En vertu de l'article 101b, alinéas 2 et 3 ConstC, un degré d'autofinancement de l'investissement net inférieur à 100 pour cent ou un déficit de financement (= solde de financement négatif) doit être compensé dans le budget de la deuxième année qui suit. Le Grand Conseil peut cependant décider à la majorité de trois cinquièmes de ses membres de prolonger à huit ans le délai de la compensation du découvert ou de renoncer entièrement à la compensation (art. 101b, al. 4 ConstC).

En vertu de l'article 101b, alinéa 4 ConstC, le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de renoncer à compenser le découvert de quelque CHF 115 millions du compte des investissements de 2021 résultant de la lourde charge que font peser sur les comptes de 2021 les dépenses visant à lutter contre la pandémie de COVID-19 et de la forte progression des besoins d'investissement ces prochaines années.

Structure du rapport de gestion

Volume 1: Rapport de gestion avec comptes annuels et annexe

Contient les informations fondamentales et les valeurs-repères des comptes annuels, l'annexe des comptes, des indications complémentaires, le compte rendu sur les priorités des Directions et sur la politique du personnel ainsi que sur la délégation des membres du Conseil-exécutif dans des organes administratifs.

Volume 2: Groupes de produits

Contient le compte rendu des autorités, de la Chancellerie d'État, des Directions, du Contrôle des finances, du Bureau cantonal pour la surveillance de la protection des données, des autorités judiciaires et du Ministère public. Ce volume présente aussi les résultats en termes de finances et de prestations de tous les groupes de produits, vus sous l'angle de la comptabilité analytique d'exploitation, ainsi que les comptes spéciaux et les financements spéciaux du canton de Berne.